

# LE CONTACT

Volume 40 - Numéro 1

Site internet : [www.spsern.lacsq.org](http://www.spsern.lacsq.org)

Septembre 2020

## Dans ce numéro :

Rentrée scolaire 2020-2021	1
Journée du personnel de soutien scolaire	1
Déléguées/délégués	2
Sessions de préparation à la retraite	2

## Rentrée scolaire 2020-2021

Nous sommes conscients que cette rentrée scolaire n'est pas de tout repos. Malgré les contraintes actuelles, nous savons que vous êtes des personnes exceptionnelles et essentielles à l'Éducation.



## Journée du personnel de soutien

Chaque année nous vous invitons au souper du personnel de soutien scolaire. Malheureusement, nous ne pouvons pas faire de grand rassemblement cette année, à cause de la pandémie.

Cependant, ce n'est pas une raison pour ne pas souligner cette journée spéciale. Nous vous proposons de participer à un concours. **Plusieurs prix à gagner !!!!!**

La journée nationale du personnel de soutien scolaire aura lieu le jeudi 24 septembre 2020. Étant donné, que c'est la journée du « T-Shirt », nous vous invitons à vous prendre en photo avec votre chandail.

Voici les détails du concours :

1. Prendre une photo de vous avec votre chandail;
2. Faire parvenir votre photo en y inscrivant votre nom et le nom de votre établissement où vous travaillez, par « Messenger » du SPSERN ou au [d60.st.jerome@lacsq.org](mailto:d60.st.jerome@lacsq.org);
3. Si vous prenez une photo de groupe, nous avons besoin des noms de toutes les personnes qui y figureront ainsi que le nom de votre établissement;
4. Vous aurez jusqu'au 25 septembre pour nous faire parvenir le tout.

Le tirage sera fait dans l'après-midi du 28 septembre prochain. Les noms des gagnants seront mis sur notre page Facebook et vous recevrez un appel de notre part pour aviser que vous avez bien gagné.

Nous avons hâte de voir vos binettes! Alors, participez en grand nombre!

Et surtout, n'oubliez pas que le personnel de soutien est essentiel en éducation!

### L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry  
Présidente

Stéphanie Tremblay  
Vice-présidente à la  
trésorerie et au secrétariat

Louise Damphousse  
Vice-présidente aux  
relations du travail

Sylvie Bacon,  
Vice-présidente aux  
communications et à la  
CNEST



## Déléguées/délégués

Comme il y a eu beaucoup de mouvement lors de la séance d'affectation du service direct aux élèves, il se peut que le nom du délégué de votre établissement ne soit plus le même. C'est pourquoi vous devez choisir vos déléguées et délégués, les substituts ainsi que des représentantes ou représentants du personnel de soutien qui assisteront au Conseil d'établissement pour l'année 2020-2021 (article 4.01 à 4.03 de nos statuts et règlements).

Pour élire une déléguée ou un délégué, substitut et un représentant au conseil d'établissement, l'assemblée doit se tenir pendant un jour ouvrable et à l'heure où le plus grand nombre de membres du personnel de soutien est au travail (clause 4-3.03).

N'oubliez pas que la personne déléguée est un pivot dans la structure administrative puisque généralement celle-ci fait le lien entre le milieu de travail et le syndicat. Dès que les élections seront terminées, vous devez remplir le formulaire que vous avez reçu par courrier interne et de nous le retourner soit par courrier interne ou par télécopieur **au plus tard le 30 septembre prochain.**

## Retraite

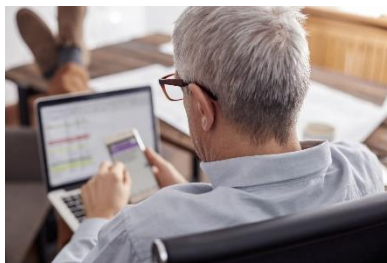
Compte tenu du risque d'une deuxième vague de la pandémie à l'automne, il a été convenu qu'il serait plus prudent de poursuivre la tenue des sessions de préparation de l'automne 2020 en mode virtuel.

Ces sessions virtuelles seront disponibles de la fin septembre à la mi-décembre. Vous aurez plusieurs choix de date qui vous seront offerts, et ce, pour les différents blocs tels que : les questions juridiques, l'adaptation psychosociale, la santé, les questions financières, les assurances et les régimes de retraite.

Tous les membres étant à 3 ans ou moins de leur retraite et qui sont intéressés par ces formations virtuelles pourront s'inscrire. Le coût d'inscription pour les sessions virtuelles sera le même que pour les sessions en présentielles. Cependant, pour les personnes conjointes, il n'y aura pas de frais.

Nous souhaitons reprendre les sessions en présentielles à l'hiver 2021. Étant donné qu'il était impossible de couvrir toutes les régions, nous avons privilégié les endroits où les demandes étaient plus importantes et où nous n'avions pas tenu de sessions depuis un certain temps ou si celles-ci avaient été annulées.

Il y aura possiblement huit sessions au calendrier. Pour toutes questions ou informations additionnelles, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : [spr@areq.lacsq.org](mailto:spr@areq.lacsq.org)



L'équipe du SPERN

Brigitte Beaudry, Stéphanie Tremblay, Louise Damphousse et Sylvie Bacon